



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/42/PV.26
12 octobre 1987

FRANCAIS

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 26e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 6 octobre 1987, à 10 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)

Allocution de S. E. M. Kenneth Kaunda, Président de la République de Zambie

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Van Lierop (Vanuatu)

M. Farah (Djibouti)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCATION DE S. E. M. KENNETH KAUNDA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE ZAMBIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Ce matin, l'Assemblée commencera par entendre une allocution du Président de la République de Zambie et Président de l'Organisation de l'unité africaine, M. Kenneth Kaunda.

M. Kenneth Kaunda, Président de la République de Zambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République de Zambie et Président de l'Organisation de l'unité africaine, S. E. M. Kenneth Kaunda, et je l'invite à s'adresser à l'Assemblée.

Le Président KAUNDA (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et au nom de la Zambie, je m'associe à tous les autres orateurs pour vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Florin, à l'occasion de votre élection bien méritée à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Ce faisant, je tiens à vous assurer de la coopération des Etats Membres africains et, en même temps, à exprimer toute notre gratitude pour les travaux accomplis par votre prédécesseur, M. Humayun Rasheed Choudhury, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh.

Je tiens également à féliciter le Secrétaire général des Nations Unies, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour la manière tout à fait remarquable et habile dont il dirige l'Organisation. Je suis aussi très honoré de lui exprimer ma profonde gratitude pour sa présence et sa précieuse contribution à notre vingt-troisième réunion au sommet de l'OUA, qui s'est tenue en Ethiopie, à Addis-Abeba, du 27 au 29 juillet 1987.

J'aurais préféré apporter un message plus optimiste au nom de l'Afrique, mais ce n'est pas le cas car cette session se déroule à un moment où la situation internationale s'aggrave. Alors que la course aux armements fait rage, nous voyons aujourd'hui de plus en plus souvent apparaître de nouveaux foyers de tension dans le monde.

Cela préoccupe vivement l'Afrique. Nous espérons donc que cette session permettra de trouver des solutions à un certain nombre de problèmes auxquels se heurte le monde. Nous sommes fermement convaincus que nous n'y parviendrons que

Le Président Kaunda

par des efforts collectifs et concertés. C'est la base même de notre engagement à l'égard des Nations Unies. Voilà pourquoi nous sommes ici, pour partager nos inquiétudes avec le reste des Etats Membres.

Il y a un peu plus d'un an, l'Assemblée générale, à sa treizième session extraordinaire, a adopté le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Ce programme constitue un cadre unique pour la coopération entre l'Afrique et le reste de la communauté internationale en vue de permettre le redressement économique de l'Afrique. Convaincus qu'une telle tâche devrait être entreprise sérieusement et sans délai, les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont adopté collectivement en 1985 le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990, et se sont engagés à assumer la responsabilité principale de sa mise en oeuvre.

En adoptant le Programme d'action des Nations Unies, la communauté internationale a approuvé le Programme prioritaire de l'Afrique, a reconnu la nécessité de créer un environnement économique international plus favorable et s'est engagée à faire tous les efforts possibles pour dégager des ressources suffisantes en vue d'aider les initiatives de développement africaines. Pour notre part, nous nous sommes engagés à respecter, au niveau national, les priorités du Programme prioritaire de l'Afrique, à poursuivre résolument les réformes politiques nécessaires et à mobiliser les ressources intérieures pour assurer le succès de la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies.

Nous avons progressé au cours des derniers mois en ce qui concerne le Programme prioritaire de l'Afrique, en modifiant nos priorités économiques. Nous avons procédé à des réformes économiques et à des ajustements difficiles et pris des mesures de stabilisation, qui nous ont souvent coûté très cher sur le plan économique et social, nous contraignant à prendre des risques politiques considérables, qui ont menacé dans beaucoup de pays les fondements mêmes de la cohésion sociale et de la stabilité politique - tout cela à un moment où il existe dans un certain nombre de pays une sécheresse persistante ou une nouvelle vague de sécheresse et des situations graves, qui menacent une fois encore de grever des ressources nationales modestes qui sont absolument nécessaires pour le redressement et le développement.

Le Président Kaunda

Les efforts de redressement économique et de développement en Afrique australe continuent d'être neutralisés par le régime raciste d'Afrique du Sud et ses politiques continues d'agression et de déstabilisation politique et économique. Ces politiques ont coûté beaucoup de vies humaines et occasionné beaucoup de dépenses; elles ont entièrement sapé la paix, la stabilité et la sécurité, qui sont des conditions préalables au redressement économique et au développement.

Mais, en dépit de difficultés et de coûts énormes, l'Afrique continue de montrer qu'elle est fermement attachée au Programme des Nations Unies de redressement économique. Pour nous Africains, la mise en oeuvre de ce programme est tout simplement une question de survie et un défi pour redresser et développer notre économie - et nous sommes résolus à survivre et à croître.

Malheureusement, on est obligé de conclure que pratiquement un an et demi après l'adoption du Programme et en dépit de quelques initiatives limitées, la réaction générale de la communauté internationale a été bien en deçà des besoins du Programme. La communauté internationale n'a pas été à la hauteur de son engagement quant au pacte de redressement.

Notre évaluation de la situation est largement corroborée par les conclusions du Secrétaire général des Nations Unies, qui figurent dans son excellent rapport sur l'état des travaux dont l'Assemblée est saisie. L'évaluation est également étayée par les conclusions d'un groupe important de décideurs africains et non africains, d'experts et de représentants d'organisations internationales, dont les Nations Unies, et d'organisations non gouvernementales qui se sont réunis au Nigéria lors d'une conférence internationale parrainée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en collaboration avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la Banque de développement de l'Afrique. Ce groupe de décideurs, d'experts et autres a analysé les possibilités de redressement et de développement de l'Afrique telles qu'elles figurent dans la Déclaration d'Abuja, dont est également saisie l'Assemblée. De fait, c'est également l'évaluation d'autres organisations internationales importantes et d'un certain nombre de gouvernements occidentaux.

Outre la réaction insuffisante de la communauté internationale, notamment des Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à réagir de façon appropriée, l'environnement économique externe s'est détérioré encore. En un an, entre 1985 et 1986, l'Afrique a perdu 19 milliards de dollars des Etats-Unis en recettes d'exportations du fait de l'effondrement des prix des produits de base. En 1986, les termes de l'échange se sont détériorés

Le Président Kaunda

de 28 % et le pouvoir d'achat de ses exportations a diminué de 30 %. L'endettement et le problème du service de la dette ont également pris des proportions alarmantes. A la fin de 1986, l'endettement de l'Afrique avait atteint 200 milliards de dollars E.-U., représentant 54 % du produit national brut et près de 440 % des recettes d'exportation. Le rapport du service de la dette aux exportations dépasse maintenant 50 % et, pour plusieurs pays, il est encore plus élevé. Les versements prévus pour le service de la dette dépassent 15 milliards de dollars des Etats-Unis.

La situation est tellement critique que plusieurs pays ont dû cesser tout simplement de payer, et un sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'OUA, qui se tiendra du 30 novembre au 1er décembre 1987, se consacrera spécifiquement à l'examen de ce problème.

La perte spectaculaire de recettes d'exportation et les versements énormes au service de la dette entraînent le transferts de précieuses ressources financières à l'extérieur de l'Afrique, ressources qui auraient pu être consacrées au programme de redressement économique. Les pays africains ont engagé 63 % de leurs ressources de l'APPER en espérant que le prix des produits de base se stabiliserait de façon que les recettes et le revenu par ménage qui en découleraient pourraient être stabilisés et assurés. Cette hypothèse s'est malheureusement évanouie dès la première année qui a suivi l'adoption du Programme d'action des Nations Unies. Pratiquement rien n'a été fait par la communauté internationale pour contrer les effets dévastateurs de l'environnement extérieur négatif.

On n'entrevoit aucune mesure pour stabiliser les recettes d'exportation provenant des produits de base qui revêtent une importance capitale pour l'Afrique, ni mécanismes efficaces pour faire face aux difficultés insurmontables de l'endettement et au fardeau du service de la dette. Pis encore, l'augmentation prévue des courants de ressources vers l'Afrique ne s'est pas matérialisée. Non seulement ils n'ont pas été au niveau des courants de ressources de l'Afrique, mais ils stagnent, se situant en 1986 à 10 milliards de dollars des Etats-Unis, le courant total des ressources vers l'Afrique étant, en termes réels, inférieurs au niveau de 1985. Ainsi, au cours de la seule année 1986, l'Afrique a perdu environ 34 milliards de dollars des Etats-Unis en transferts extérieurs en 1986 du seul fait de la chute des recettes d'exportations et des versements au titre du service de la dette; les ressources nettes au titre des recettes ont à peine compensé la moitié de ces pertes.

Le Président Kaunda

Ainsi, il est clair que l'Afrique a perdu, sur tous les plans, au point que l'on peut se demander ce qui est advenu de l'engagement que la communauté internationale a contracté dans le cadre du Programme de redressement de l'Afrique des Nations Unies et de l'esprit de responsabilité et d'intérêt mutuels, et pourquoi il ne s'est pas traduit en termes concrets. Cette session doit, entre autres, déterminer si nos engagements communs ont été honorés et déterminer ce qu'il convient de faire pendant la durée de vie de ce programme, si l'on veut qu'il soit appliqué avec succès.

Bien que l'on ne se soit pas inspiré de l'Accord dans le programme d'action, cette nouvelle association, fondée, pour ainsi dire, sur un engagement réciproque et des responsabilités partagées entre l'Afrique et la communauté internationale, n'est rien d'autre qu'un accord au service du développement et du progrès en Afrique. Il symbolise également le rétablissement de la foi dans l'efficacité de la coopération économique internationale en faveur de l'Afrique.

Bien sûr, nous, Africains, savons fort bien que nous devons être maîtres de notre destin, qu'il nous faudra procéder à des réformes politiques sur le plan intérieur et poursuivre nos efforts pour améliorer notre gestion économique aussi longtemps que cela sera nécessaire, que nous devons aussi nous concentrer sur chacune des priorités que nous nous sommes fixées afin d'apporter les modifications nécessaires à la structure de nos économies, rechercher l'autosuffisance et un développement autosoutenu et renforcer la coopération économique et l'intégration de l'Afrique.

Cela dit, il est vrai aussi - et cela mérite d'être souligné très nettement - que ces efforts, aussi déterminés soient-ils, seront inutiles sans une amélioration véritable de l'environnement économique général et sans l'appui approprié de la communauté internationale. Tant que le problème de la dette et des produits de base n'aura pas été réglé de manière efficace et que les courants de ressources ne se feront pas à des niveaux appropriés pour compenser le transfert de ressources vers l'extérieur de l'Afrique et permettre aussi un taux de croissance positif par habitant, les perspectives de redressement et de développement de l'Afrique nous échapperont et le continent restera à jamais victime des fluctuations et de la détresse engendrées par une crise permanente.

Le Président Kaunda

Les arguments en faveur d'un appui extérieur à l'Afrique ne reposent pas uniquement sur des bases morales comme d'aucuns aimeraient le faire croire. Tel n'est pas le cas. Les faits montrent à l'évidence que de déplorables transferts de ressources hors de l'Afrique ont actuellement lieu. Cet exode doit être stoppé et inversé grâce à des entrées de ressources qui prendraient également en compte les exigences de la croissance.

Nous sommes cependant reconnaissants à certains gouvernements donateurs et créditeurs d'avoir pris l'initiative de mettre au point une série de mesures destinées à atténuer le poids de la dette et des programmes d'assistance spéciale. Ces mesures prévoient, par l'intermédiaire du Club de Paris, le rééchelonnement de la dette publique à des conditions plus généreuses et des dettes commerciales privées, par l'intermédiaire du Club de Londres. Des pays donateurs ont également annulé d'autres dettes en faveur des pays africains les moins développés.

De même, nous nous félicitons que l'on ait décidé, lors du récent Sommet de Venise, d'envisager la possibilité de faire bénéficier les pays africains qui consentent des efforts d'ajustement, de taux d'intérêt plus bas pour le remboursement de leurs dettes et de parvenir à un accord, en particulier au Club de Paris, sur une période de remboursement plus longue et des périodes de grâce.

Des institutions multilatérales ont également décidé d'accroître le volume de leur aide à l'Afrique. Il convient de mentionner ici le réapprovisionnement en ressources de l'Agence internationale pour le développement (AID), d'un montant de 12,4 milliards de dollars, ainsi que la décision de consacrer 45 % de cette somme à l'Afrique subsaharienne.

La récente proposition du Fonds monétaire international (FMI) de tripler les ressources disponibles pour les facilités d'ajustement structurel et les porter à 9 milliards en droits de tirage spéciaux, à partir du 1er janvier 1988, afin de fournir un appui particulier aux pays pauvres confrontés à de très graves problèmes de balance des paiements, mérite également d'être signalée.

Toutefois, aussi appréciables que soient ces efforts, ils ne représentent qu'une approche partielle du problème et se situent bien en deçà des besoins de l'Afrique.

Le Président Kaunda

Ce qu'il faut c'est un ensemble de mesures prévoyant une solution aux problèmes de la dette et des produits de base et une augmentation importante de l'aide publique au développement (APD). Un tel ensemble de mesures devrait inclure la transformation de toutes les dettes de l'APD en subventions, une réduction et une diminution substantielles des taux d'intérêt pour le remboursement de dettes commerciales et la fusion de ces dettes et des paiements au titre du service de la dette en prêts à long terme remboursables sur une période de 30 à 40 ans, à des taux de faveur et assortis d'une période de grâce de 10 ans.

Le Président Kaunda

Les exigences du service de la dette qui découlent de cette mesure doivent être pleinement compatibles avec la capacité de remboursement des pays africains, après avoir dûment pris en compte les exigences d'une croissance continue et du développement.

Il faut trouver une solution à l'augmentation de la dette des pays africains envers le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Il existe actuellement un courant net de ressources considérable de l'Afrique vers le FMI. L'on estime qu'en 1986, le courant net de ressources allant de l'Afrique vers le FMI représentait plus de 960 millions de dollars des Etats-Unis. Cette situation est insoutenable, injustifiable et illogique. Nous devons veiller à ce que le FMI et la Banque mondiale puissent rééchelonner, sur une base à long terme, le remboursement de la dette et les obligations du service de la dette que l'Afrique a envers eux.

On ne peut assez insister sur le besoin urgent de traiter des problèmes relatifs aux produits de base africains. La chute dramatique des recettes à l'exportation et la détérioration continue des termes de l'échange pour l'Afrique, non seulement ont transformé en comédie toute tentative d'accroître le volume des exportations, mais en outre ont affamé les économies africaines en asséchant une source considérable de fonds d'investissement.

Nous devons prendre des mesures spécifiques pour répondre à l'appel lancé à la communauté internationale dans le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique pour :

"Examiner d'urgence les problèmes relatifs aux produits de base, compte tenu des intérêts particuliers des pays d'Afrique ... et renforcer aussi la capacité des pays d'Afrique d'assurer la transformation, la commercialisation, la distribution et le transport de leurs produits destinés à l'exportation."

[Résolution S-13/2, annexe, par. 17 b) ii)]

Encourager et stabiliser à des prix raisonnablement rémunératifs les recettes provenant des produits de base, qui sont d'un intérêt primordial pour l'Afrique, et sont des points importants qui appellent des mesures spécifiques. A cet égard, la proposition récente de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), sur laquelle s'est également penchée la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) au cours de sa septième session pour étendre la participation des pays donateurs dans ces domaines et systèmes aux autres pays

Le Président Kaunda

donateurs de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), mérite une attention particulière. Outre les solutions qu'il faudra apporter à ces problèmes, on devra assurer que les courants de ressources concessionnelles vers l'Afrique se font à des niveaux qui permettent de compenser tout transfert de ressources vers l'extérieur et de répondre aux exigences d'une croissance soutenue à des niveaux significatifs.

Mais avant tout, 9,1 milliards de dollars des Etats-Unis par an doivent encore venir de l'extérieur pour financer le programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990. Les exigences des programmes de développement de l'Afrique, qui dépassent celles du programme prioritaire, sont beaucoup plus grandes.

La communauté internationale doit se montrer à la hauteur de ses responsabilités pour faire face carrément aux problèmes de l'Afrique et trouver le genre de solutions durables que je viens de mentionner. Les efforts en vue de prendre des mesures concrètes n'ont pas réussi en raison de l'opposition de quelques grands pays. Je leur demande instamment, au nom de l'humanité et au nom de la solidarité internationale, de s'unir aux autres pays pour que la communauté internationale puisse appliquer pleinement notre programme conjoint de redressement économique de l'Afrique.

Le problème de l'environnement est un sujet de grave préoccupation pour l'humanité dans son ensemble. En Afrique, nous accordons beaucoup d'importance à l'urgence que présente ce problème mondial. C'est dans ce contexte que nous nous félicitons du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présentée à la vingt-troisième session ordinaire au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Il vaut la peine de noter spécialement que, alors que la Commission a reconnu que la pollution est en grande partie un problème concernant l'hémisphère nord et les zones urbaines, "la pauvreté est la cause principale de la dégradation de l'environnement dans de nombreux pays en développement". Je recommande ce rapport à l'attention de l'Assemblée, et ce faisant, je souhaite remercier la Présidente de la Commission, Premier Ministre de Norvège, à qui nous en sommes redevables. Nous la remercions aussi d'être venue prendre la parole à notre réunion au sommet lors de la vingt-troisième session qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique.

Le Président Kaunda

La situation politique sur le continent africain n'est guère meilleure que la situation économique. Le Sahara occidental continue d'être une zone de conflit. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) soutient les efforts déployés actuellement par le Secrétaire général des Nations Unies pour parvenir à un cessez-le-feu et à un référendum. Nous demandons instamment tant à la République démocratique sahraouie qu'au Royaume du Maroc d'appuyer les efforts du Secrétaire général. Comme par le passé, l'OUA fera tout ce qui est en son pouvoir pour les aider.

Le différend entre la Libye et le Tchad n'est pas encore réglé, mais nous nous consultons entre nous dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine pour tenter de trouver une solution durable à ce problème.

Le Président Kaunda

Le Comité ad hoc, qui s'est réuni, le mois dernier, pour la première fois à Lusaka, poursuit ses efforts en vue de trouver une solution à ce problème. A ce propos, nous lançons un appel énergique à la communauté internationale pour qu'elle s'abstienne de toute action susceptible de compliquer encore la situation.

La situation explosive qui existe actuellement en Afrique australe, qui a pour origine le système odieux d'apartheid, continue de nous préoccuper profondément. Cette organisation a condamné l'apartheid et, à juste titre, l'a qualifié de crime contre l'humanité. C'est en vain que de nombreux appels ont été adressés au régime de Pretoria pour qu'il abolisse ce système particulièrement cruel de discrimination raciale. Au contraire, le régime raciste de Pretoria a répondu à ces appels en renforçant son système de répression et en appliquant l'apartheid avec plus de brutalité encore. Le régime raciste de Pretoria, a, par ailleurs, refusé de rapporter l'état d'urgence et continue de museler la presse à l'aide de la censure.

L'agression de l'Afrique du Sud contre les pays voisins indépendants s'est intensifiée. En outre, la déstabilisation par l'Afrique du Sud des Etats de première ligne, grâce à l'appui qu'elle apporte aux bandits antigouvernementaux et aux groupes de mercenaires tels que ceux du NMR au Mozambique et de l'UNITA en Angola, s'est encore accrue. Ces bandits n'ont aucune crédibilité en tant que représentants de la population de ces pays et encore moins de toute cause valable. Leurs objectifs sont : l'assassinat, la violence, les attaques et les destructions aveugles.

Encore récemment, les bandits armés et appuyés par l'Afrique du Sud ont ajouté à la liste déjà longue de leurs crimes, le massacre de sang-froid, à Homoine et ailleurs au Mozambique, de centaines de femmes, d'enfants et de vieillards. Le banditisme de ces groupes cause d'énormes pertes humaines et matérielles et d'indicibles souffrances et inflige aux populations de ces pays des blessures physiques et psychologiques permanentes. Au Mozambique seulement, un grand nombre d'enfants sont morts à la suite de ce banditisme. Les centaines de milliers de personnes qui ont dû fuir le Mozambique et l'Angola ont provoqué un très gros problème de réfugiés auquel la région a du mal à faire face.

Alors même que je m'adresse ici, à l'Assemblée générale, les troupes armées du régime raciste, appuyées par les bandits de l'UNITA, envahissent l'Angola.

Quelques minutes à peine avant que je n'entre dans cette salle, on m'a communiqué des informations fiables, selon lesquelles les troupes racistes en Angola ont pris la relève des bandits de l'UNITA, parce que les soi-disant quartiers généraux de ces bandits étaient sur le point de tomber aux mains des forces patriotiques de l'Angola.

Les forces néfastes du régime raciste d'Afrique du Sud contrôlent à présent la situation en Angola qu'ils ont, en fait, envahi. Aucune dissimulation n'est plus possible à ce sujet.

Tout cela constitue une campagne délibérée pour créer des gouvernements du type bantoustan dans les Etats de première ligne.

Bien entendu, les racistes ne peuvent en définitive triompher. Mais combien est grande l'amertume qu'ils suscitent contre eux-mêmes dans le coeur de ces jeunes - partie de la nouvelle génération - qui grandissent en étant les témoins de programmes barbares exécutés au XXe siècle par un régime primitif.

La déstabilisation des pays voisins par l'Afrique du Sud vise non seulement à transformer ceux-ci en bantoustans, mais aussi à les forcer à abandonner leur appui à la lutte contre l'apartheid. Ce que le régime raciste de Pretoria ne comprend pas c'est qu'il ne s'agit pas ici d'une lutte menée de l'extérieur, mais d'une lutte menée à l'intérieur de l'Afrique du Sud par les populations opprimées qui finiront par triompher.

Rien ne laisse penser que le régime raciste est prêt à démanteler pacifiquement l'apartheid. Mais, aussi sûrement que la nuit succède au jour, l'apartheid sera détruit. La question n'est pas de savoir si l'apartheid sera détruit, mais quand et comment il le sera.

Nous tenons, par conséquent, à réitérer ce que nous avons déjà dit : dans le contexte de la situation en Afrique australe, le seul moyen pacifique de mettre fin à l'apartheid - comparativement parlant - est l'imposition de sanctions complètes et obligatoires. N'oublions pas que l'Organisation de l'unité africaine et d'autres organes ont averti le monde entier qu'un échec de la communauté internationale dans le règlement pacifique de ce problème se traduira par des effusions de sang et des destructions inimaginables.

Les fausses tentatives de réformes du régime de l'apartheid ne sauraient être tolérées. Il s'agit là d'une farce, car comme l'a montré le parlement tricaméral, l'apartheid ne peut être réformé.

Le Président Kaunda

Qui plus est, comme les élections impudemment organisées en mai 1986 pour les seuls Blancs l'ont clairement montré, le régime raciste ne désire pas négocier le démantèlement de l'apartheid. C'est pourquoi nous réitérons nos appels, innombrables déjà, aux principaux pays occidentaux qui ont suffisamment d'ascendant sur le régime raciste pour qu'ils s'associent à la campagne en faveur de l'imposition de sanctions complètes et obligatoires contre le régime d'apartheid.

En l'absence de telles sanctions, seule la violence révolutionnaire de la majorité opprimée d'Afrique du Sud démantèlera l'apartheid. Des pressions doivent être exercées sur le régime raciste pour l'amener à renoncer au système abominable de l'apartheid, à lever l'interdiction qui frappe l'African National Congress (ANC) d'Afrique du Sud et d'autres partis politiques et organisations, à rapporter l'état d'urgence, à libérer Nelson Mandela et tous les autres prisonniers politiques et à négocier avec les véritables représentants du peuple opprimé afin de mettre en place un gouvernement non racial et démocratique.

La Namibie constitue une autre tragédie pour notre organisation et pour la communauté internationale tout entière. On s'accorde à reconnaître à l'échelle mondiale que l'Afrique du Sud occupe illégalement le Territoire de la Namibie. La Cour internationale de Justice, le Conseil de sécurité et, naturellement, notre assemblée ont réaffirmé ce point de vue mondial. Beaucoup d'énergie, d'efforts diplomatiques et même d'argent ont été consacrés à l'élimination des obstacles innombrables qui empêchent la mise en oeuvre du plan des Nations Unies approuvé aux termes de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Le monde attend impatiemment l'application de cette résolution. L'élan qui existait en 1978 s'est complètement brisé sur l'impasse créée par le couplage entre le retrait des troupes cubaines d'Angola et l'indépendance de la Namibie.

L'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Mouvement des pays non alignés, l'Assemblée générale des Nations Unies elle-même et le Conseil de sécurité ont toujours maintenu que ce couplage n'avait rien à voir avec la question namibienne. Nous demandons donc au Conseil de sécurité de s'acquitter immédiatement de ses responsabilités et de permettre au Secrétaire général des Nations Unies de faire appliquer la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Le Président Kaunda

La communauté internationale a le devoir d'aider les Etats de première ligne et les autres Etats indépendants de la région à résister aux actes sud-africains d'agression et de déstabilisation. Je lance également un appel pour qu'une assistance humanitaire accrue soit fournie aux victimes de l'apartheid, et notamment aux personnes déplacées.

Je remarque avec une profonde consternation que, bien que le principe de coexistence pacifique ait été accepté comme étant à la base des Nations Unies, la rivalité impitoyable existant entre les deux superpuissances et leurs blocs respectifs, qui est la force motrice de la course aux armements, constitue une véritable menace pour la paix et la sécurité internationales. Dans un monde où des millions d'hommes meurent chaque année de faim et de malnutrition, comment pouvons-nous, en toute conscience, dépenser plus de 1 000 milliards de dollars des Etats-Unis par an en armements? Pour quelle raison continuons-nous à fabriquer et acquérir encore et encore des armes nucléaires alors que les arsenaux existants peuvent déjà détruire le monde plusieurs fois? Comment pouvons-nous vivre en paix avec des armes nucléaires, que nous ne savons même pas garder sans risque dans nos arsenaux?

Certainement, nous nous devons à nous-mêmes et à la postérité - et, aussi, aux millions d'êtres humains qui sont morts et aux millions qui continuent de mourir de faim, de malnutrition et de maladie - de mettre un terme à la course aux armements, surtout à la course aux armements nucléaires, afin de pouvoir consacrer les ressources ainsi dégagées à des fins plus valables, à des fins orientées vers la défense de la vie. Nous appelons donc les deux superpuissances, à qui incombe une responsabilité particulière à cet égard, à négocier sérieusement et de toute urgence un accord qui aboutisse à un désarmement général et complet.

Dans cet ordre d'idées, la Zambie - et d'ailleurs l'ensemble de l'Afrique - ont accueilli avec beaucoup de soulagement et de joie l'annonce récente d'un accord de principe entre les deux superpuissances pour abolir tous les missiles de portée intermédiaire et de courte portée en vue de conclure un traité sur les missiles nucléaires de portée intermédiaire. Il ne fait aucun doute que l'humanité tout entière est fière à juste titre de ce succès en ce moment historique. Cet accord de principe témoigne de la patience, de la responsabilité et de la grande

Le Président Kaunda

clairvoyance dont les deux superpuissances ont fait preuve pendant des négociations longues et difficiles. Par conséquent, nous présentons nos chaleureuses félicitations au Président Reagan et au Secrétaire général Mikhail Gorbatchev.

Toutefois, nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire. Des stocks beaucoup plus importants d'armes nucléaires, d'armes chimiques et d'armes classiques demeurent. Nous demandons donc aux Etats-Unis et à l'Union soviétique de persister dans leurs efforts pour débarrasser la terre de toutes les armes nucléaires et chimiques et réduire, de façon notable, les armes classiques afin de garantir la sécurité aux deux parties et à l'ensemble du monde.

Le Moyen-Orient continue d'être une zone de conflit. Le problème palestinien n'est toujours pas résolu et a maintenant des conséquences graves pour le Liban et son peuple. Il y a, toutefois, une lueur d'espoir : la convocation d'une conférence internationale de paix au Moyen-Orient, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. L'Organisation de l'unité africaine appuie cette conférence et demande à Israël de saisir cette occasion historique de rétablir la paix et d'instaurer des frontières sûres pour tous au Moyen-Orient.

Le Président Kaunda

Mais pour qu'une telle conférence traite correctement de tous les problèmes de la région, il faut absolument que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) y participe à part entière. De cette façon, tous les pays et tous les peuples du Moyen-Orient s'engageront à faire aboutir la conférence.

La guerre entre l'Iran et l'Iraq est entrée dans sa huitième année. Le tribut en pertes humaines et matérielles est déjà très lourd pour les deux pays. La concentration, dans le Golfe, de forces n'appartenant pas à la région multiplie les risques d'une guerre débordant les limites de l'actuel conflit. Un tel conflit pourrait s'étendre aux Etats voisins et menacer les exportations de pétrole en provenance de cette région. L'OUA est vivement préoccupée par la guerre et ses lourdes conséquences. Nous pensons qu'il faut mettre un terme à cette guerre et nous nous félicitons de l'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations Unies, de la résolution 598 (1987). Elle ne répond peut-être pas pleinement aux exigences de toutes les parties en cause, mais elle fournit toutefois une excellente base de règlement du problème. Nous croyons comprendre que l'Iraq a déjà accepté la résolution. Aussi nous associons-nous à la communauté internationale pour demander instamment à l'Iran d'en faire autant.

La situation en Amérique centrale est elle aussi une source de préoccupation pour nous. La paix et la stabilité de la région ne sont possibles que si les pays qui la composent peuvent résoudre leurs propres problèmes sans ingérence étrangère. Dès lors, nous appuyons pleinement l'Accord de Guatemala récemment signé par les cinq présidents de la région. Nous voulons croire qu'il servira de base au règlement de toutes les questions en suspens.

Il est d'autres zones de tension. Je pense en particulier à l'Afghanistan, à Chypre, au Kampuchea et à la péninsule Coréenne. Dans chacune de ces régions, l'apparition de troupes étrangères a empêché les peuples des territoires en cause d'instaurer la paix sans ingérence extérieure. Nous nous faisons l'écho du reste de l'humanité pour exiger que ces pays se voient donner la possibilité de déterminer leur propre avenir.

Les Nations Unies demeurent l'institution multilatérale la plus importante pour résoudre les conflits internationaux. Elle permet la discussion par-delà les idéologies et les autres préjugés humains. C'est un facteur d'unité qu'il convient de préserver.

Le Président Kaunda

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Zambie et Président de l'Organisation de l'unité africaine de l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Kenneth Kaunda, Président de la République de Zambie et Président de l'Organisation de l'unité africaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. VAN LIEROP (Vanuatu) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom du Gouvernement et du peuple du Vanuatu, j'ai l'honneur de vous présenter mes félicitations et mes meilleurs voeux à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Votre élection unanime est à la fois un hommage personnel et un témoignage d'estime pour le pays que vous représentez. Je suis également heureux de remercier votre prédécesseur, M. Humayun Rasheed Choudhury, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, de la façon dont il a guidé nos travaux pendant la quarante et unième session de l'Assemblée générale.

M. Van Lierop (Vanuatu)

De plus, nous remercions à notre tour le Secrétaire général pour ses efforts inlassables. Ses travaux, ceux de ses collaborateurs et ceux de tout le Secrétariat de l'Organisation sont des sources de fierté pour nous tous. A cet égard, nous sommes heureux que l'Ambassadeur Joseph V. Reed soit devenu Secrétaire général adjoint pour les affaires de l'Assemblée générale. Il a une rude tâche devant lui mais nous, qui le connaissons bien, ne doutons pas qu'il est à la hauteur de la tâche.

Prendre la parole immédiatement après M. Kenneth Kaunda, Président de la Zambie et Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, est un grand honneur et en même temps une énorme responsabilité. Il n'est pas facile de suivre à cette tribune le Président Kaunda qui est si éloquent et si universellement admiré. Il a une grande stature historique comme porte-parole de ceux qui tiennent aux idéaux élevés de l'humanité. Aujourd'hui, il a parlé non seulement pour le peuple de la Zambie et pour le continent d'Afrique, mais également pour tous ceux qui croient aux Nations Unies.

C'est toujours un grand honneur et un privilège rare de parler devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Aujourd'hui l'honneur est encore plus grand et le privilège plus rare du fait de la présence du Président Kaunda et de ses paroles pénétrantes. Comme les autres, nous applaudissons à sa sagesse, à son dévouement et à sa délicatesse. Nous sommes également d'accord avec sa vision d'un monde où l'humanité pourra s'épanouir pleinement.

La capacité à communiquer par la parole écrite ou parlée, démontrée de façon si émouvante par le Président Kaunda aujourd'hui, est l'un des grands succès de l'humanité. Parfois, cette capacité est considérée comme allant de soi et n'est ni appréciée à sa juste valeur, ni utilisée correctement.

Les quelques-uns qui, du fait de leur force économique ou militaire, tiennent entre leurs mains le pouvoir de la vie ou de la mort sur tant d'êtres humains, souvent ne sentent pas la nécessité d'écouter les paroles de ceux d'entre nous qui ne possédons ni vaste fortune, ni armée puissante, ni grandes armadas. Lorsqu'ils écoutent, ils ont tendance à écouter mécaniquement, avec leurs oreilles plutôt qu'avec leurs cœurs. Il est alors fréquent qu'ils n'entendent pas les messages poignants qui leur sont adressés.

Ainsi, année après année, orateur après orateur, face aux nations du monde, présente le dossier pour l'indépendance de la Namibie, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud et la décence et la justice pour les Palestiniens. Orateur après

M. Van Lierop (Vanuatu)

orateur lance un appel pour la justice et pour la paix des peuples d'Amérique centrale et d'Asie du Sud-Est. Et orateur après orateur demande qu'il soit mis fin à la course aux armements et aux cauchemars nucléaires des petits enfants du monde entier. Si ces paroles étaient écoutées et entendues, elles seraient pratiquement magiques dans ce qu'elles pourraient obtenir.

Les mots sont magiques. Ils peuvent vous transporter dans un autre temps, un autre lieu, une autre dimension. Ils peuvent exprimer toute la gamme des expériences et des émotions humaines, de la charité à la cupidité, du pardon à l'indignation, de l'humilité à l'arrogance, de l'espoir au désespoir, de l'amour à la haine. Les mots peuvent être des instruments d'édification ou des révélations d'ignorance. Les mots peuvent stimuler, inspirer et forcer les hommes à agir ou bien les endormir dans l'indifférence, l'ennui et l'inactivité.

Les mots sont capables d'ouvrir les esprits ou de les fermer. Ils sont capables d'élargir les horizons ou de les restreindre. Ils peuvent nous rapprocher les uns des autres ou nous éloigner. Ils sont potentiellement plus puissants que les armes militaires connues de l'humanité. Ils ont fait trembler des tyrans et péricliter des dictatures.

Voilà pourquoi certains craignent le mot écrit ou parlé plus que tout. Voilà pourquoi les esclavagistes du XVIIIe et du XIXe siècle de l'hémisphère occidental ont rendu illégal pour les êtres humains qu'ils tenaient en esclavage d'apprendre à lire et à écrire et qu'ils leur interdisaient de communiquer dans leur propre langue. Voilà pourquoi, même après le milieu du XXe siècle, dans les pays les plus développés, quelques parents ont dû lutter pour que leurs enfants aient un semblant d'éducation décente. C'est pourquoi le régime d'apartheid d'Afrique du Sud n'épargne aucun effort pour étouffer les voix des fils et des filles les plus braves de ce pays.

Voilà pourquoi dans tant de pays, petits et grands, développés et en développement, Nord et Sud, Est et Ouest, tant de générations d'êtres humains courageux ont plaidé, ont envoyé des pétitions, ont défilé dans les rues et ont défendu le droit à l'instruction et le droit d'être entendus. Voilà pourquoi aujourd'hui nous cherchons des mots qui, comme un célèbre poète mozambicain l'a écrit, "entreront dans chaque maison comme le vent et tomberont comme des charbons ardents sur les âmes de nos peuples...".

M. Van Lierop (Vanuatu)

Avec tout ce que les mots peuvent accomplir, il n'y en a pas qui soient plus forts que ceux qui expriment la franchise et la sincérité. Feu Amilcar Cabral, encourageait un jour ses collègues du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert à ne rien cacher aux masses des peuples, à ne jamais mentir ni revendiquer de victoires faciles. Cette exhortation est aussi appropriée ici aux Nations Unies aujourd'hui, qu'elle l'était il y a 22 ans pour ceux qui luttèrent pour apporter la liberté à deux petits pays de l'Afrique de l'Ouest.

La vérité est une arme puissante. C'est en fait l'arme la plus puissante que détiennent ceux qui nourrissent les affamés, logent les sans-abri, guérissent les malades, instruisent les analphabètes, mettent fin à la violence insensée et contribuent en général à créer un monde équitable.

Dans aucune de ces régions, la communauté internationale ne pourra revendiquer une victoire facile. Aucune de ces choses ne sera facile à réaliser. Et là encore, ce qui vaut la peine de travailler, ce qui vaut la peine d'être emporté de haute lutte est rarement facile. Nous serions coupables de la pire forme de naïveté si nous disions le contraire.

Les mots à eux-seuls, même s'ils sont sublimes, ne sont pas suffisants pour résoudre les nombreuses questions qui figurent à l'ordre du jour des Nations Unies. S'ils l'étaient, la Namibie serait un membre à part entière des Nations Unies, la Palestine serait un membre des Nations Unies et l'Afrique du Sud serait représentée par un gouvernement légitime et aurait sa place dans cette salle aujourd'hui.

Si les mots à eux seuls étaient suffisants, les questions de Chypre, du Kampuchea et de l'Afghanistan ne figureraient plus à notre ordre du jour. Si les mots à eux seuls étaient suffisants, les peuples du Sahara occidental, du Timor oriental et de la Nouvelle-Calédonie auraient déjà pu occuper les places qui leur reviennent au sein de la communauté des nations.

Les mots, cependant, même s'ils sont éloquentes, même s'ils sont justes, même s'ils sont énergiques, même s'ils sont perspicaces ou pleins de bonnes intentions ne sont jamais suffisants. Ils ne seront probablement jamais suffisants. Frederick Douglas, l'un des chefs du mouvement anti-esclavagiste du XIXe siècle et grand orateur, l'a très bien exprimé lorsqu'il a déclaré :

M. Van Lierop (Vanuatu)

"Le pouvoir ne concède rien sans revendications. Il ne l'a jamais fait et jamais il ne le fera. Trouvez exactement ce que les peuples seront prêts à accepter, et vous aurez trouvé la mesure exacte de l'injustice et des torts qui leur seront imposés et ceux-ci continueront jusqu'à ce qu'on leur résiste, soit par des mots, soit par des coups, soit par les deux."

Chaque année, l'Assemblée générale adopte un flot de résolutions. Les paroles de ces résolutions, examinées dans leur ensemble, comprennent quelques-unes des pensées et des théories les plus nobles connues de l'humanité. Ce qui est beaucoup moins noble, c'est, après avoir quitté cette salle, l'absence de volonté de certains membres des Nations Unies, de mettre en oeuvre nos décisions collectives. Il ne suffit pas simplement de dénoncer l'apartheid. Celui-ci ne disparaîtra pas sans lutte. La longueur et la violence de la lutte dépendent de ceux qui ont imposé l'apartheid au peuple de l'Afrique du Sud, puis de la Namibie. Quant à nous, le reste du monde, nous devons véritablement appuyer ceux qui luttent contre l'apartheid et adopter pour nous-mêmes des valeurs qui sont différentes des valeurs de ceux qui pratiquent ce pénible crédo, aussi bien que les valeurs de ceux qui en profitent.

Les valeurs que nous embrassons doivent être les valeurs de ceux qui respectent la véritable universalité de chaque être humain. Ces valeurs doivent être embrassées à tout moment, en tous lieux et pas seulement où et quand le monde regarde ou écoute.

Le silence, ou l'inaction, devant un mal connu qui sévit dans un coin du globe, peuvent être interprétés comme une acceptation d'autres maux répandus dans d'autres coins du globe. Nous, les représentants de la communauté internationale devons être les ennemis systématiques et inlassables, peu importe le prix qu'il faut payer, de quiconque donnerait un statut de seconde ou de troisième classe à tout individu du fait de sa race, de sa religion, de son sexe, de sa langue ou de son statut économique.

M. Van Lierop (Vanuatu)

La nécessité première d'avoir et de garder le dessus dans tout engagement entre forces hostiles est un axiome bien connu de la science militaire. Dans l'engagement moral qu'a pris l'humanité de déterminer l'avenir de notre planète, on doit appliquer le même axiome : avoir et garder "le dessus".

Aucun esclave ne devrait avoir envie de devenir maître d'esclaves. Quiconque a pâti de la discrimination ne devrait jamais la faire subir aux autres. Aucune victime ne devrait avoir envie de victimiser qui que ce soit.

Nous regrettons profondément que certaines anciennes colonies ne comprennent pas les aspirations légitimes des autres à l'indépendance. Les interruptions dans le processus de décolonisation sont encore plus tragiques lorsque l'Etat intrus est lui-même une ancienne colonie qui aurait pu aider un voisin à faire ses premiers pas hésitants sur la voie de la revendication de son identité. La position du Vanuatu sur cette question est fondée sur ce qu'il perçoit comme étant juste ou non plutôt que sur ce que certains pourraient considérer comme commode, opportun, sûr, ou comme un fait accompli.

Ainsi, le Vanuatu espère que le peuple du Sahara occidental, le peuple du Timor oriental et tous ceux qui sont dans la même situation pourront aussi réaliser leur rêve. Leurs droits sont aussi sacrés que ceux de quiconque est représenté ici aujourd'hui. S'il n'y a pas de "place à l'auberge" pour eux, très peu d'entre nous devraient se sentir sûrs de leur propre place.

Nous sommes tout aussi attristés par le tragique spectacle de la lutte intercommunautaire qui frappe chaque région de la terre. Il n'est pas nécessaire d'énumérer les noms, les dates ou les endroits. Malheureusement, chacun ne les connaît que trop.

Souvent, ces luttes intercommunautaires ont leurs racines dans un passé colonial commun. Certaines sont antérieures au colonialisme et sont le résultat d'antagonismes qui remontent à des siècles. La compréhension des sources d'un problème devrait aider à le surmonter. Malheureusement, les démagogues sont toujours prêts à tirer profit des contradictions sociales existantes à leurs propres fins égoïstes et à pousser les autres à s'entre-détruire.

Nous, communauté internationale, devons avoir le dessus moralement. Nous devons faire face à ces contradictions sociales, essayer de les résoudre. L'important, c'est la façon dont nous allons nous y prendre. Montrons par nos actes quel genre de monde nous voulons.

M. Van Lierop (Vanuatu)

La dignité et la majesté des victimes de l'apartheid en Afrique du Sud sont, à notre avis, un exemple pour le reste du monde. L'ANC et la SWAPO ont toujours eu le dessus en refusant systématiquement d'adopter les valeurs du régime de Pretoria. Nous avons une grande foi dans leur vision de l'avenir. Ils luttent pour leur peuple et contre un système plutôt que contre des êtres humains leurs frères.

Pour assurer l'avenir de cette planète, c'est à chacun de nous de tirer les leçons de leur expérience et d'arrêter de guerroyer contre les autres, et contre les enfants des autres. C'est à nous de ne pas adopter les valeurs discréditées de régimes immoraux. C'est à nous de ne pas agir à la place de ceux qui veulent nous diviser en nous chuchotant doucement à l'oreille à quel point tel ou tel groupe ethnique est détestable.

La guerre tragique entre l'Iran et l'Iraq est un exemple de conflit qui fait intervenir des contradictions historiques complexes. Comme la plupart des autres pays, le Vanuatu a été consterné par le déclenchement de cette guerre et s'effraie de le voir continuer. Le Vanuatu n'a jamais pris parti dans les antagonismes qui existent entre ces deux Etats et ne le fera pas; nous les considérons tous les deux comme des amis. Toutefois, une question se pose : peut-il arriver, dans une guerre entre voisins, que l'on en vienne à se battre contre ses propres valeurs, contre son propre peuple, contre le reste de la civilisation?

Nous n'avons pas de réponse aux questions soulevées par cette tragédie. Comme tant d'autres, nous lançons simplement un appel à la droiture et au bon sens des deux parties au conflit. Nous leur demandons de bien vouloir essayer de raisonner ensemble et de trouver une formule mutuellement acceptable. Qu'il n'y ait ni vainqueur ni vaincu. Qu'il y ait simplement la paix.

La guerre entre l'Iran et l'Iraq, les pertes en vies humaines qu'elle entraîne et ses conséquences économiques rappellent la pertinence de la récente Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. Bien que le résultat de la Conférence n'ait pas été totalement satisfaisant, le consensus réalisé a été un pas important sur la voie que nous devons tous suivre la main dans la main. Aucun d'entre nous ne peut cheminer seul.

La conjoncture économique dans les pays en développement a été discutée en long et en large. Nous n'allons pas revenir maintenant sur ce qui a déjà été si bien dit par les intéressés. Toutefois, on ne peut s'empêcher d'observer que

M. Van Lierop (Vanuatu)

lorsque les pays en développement veulent créer une voie ferrée, un port, un aéroport, un réseau de communication, des écoles, des cliniques ou d'autres infrastructures internationales, toutes sortes d'obstacles financiers apparaissent. Pourtant, lorsqu'un pays en développement veut acheter des armes, les crédits sont toujours disponibles, si pauvre, si petit soit-il, et même s'il a bien d'autres besoins, si son armée n'est pas capable de se servir de certains des équipements vendus.

Il en est qui confondent vente d'armes et art de la diplomatie. Pour eux, le moyen de se faire des amis et d'influencer les gens, c'est de vendre des moyens de destruction massive. Dans la plupart des cas, les amis qu'ils ont ainsi gagnés sont beaucoup moins nombreux que ceux qu'ils ont perdus.

L'accord de principe récent entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur le démantèlement des INF est un pas positif bien que provisoire. Il y a naturellement beaucoup d'autres questions complexes à résoudre. Par conséquent, la réunion proposée entre les dirigeants de ces deux pays est un autre signe favorable. Le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev emporteront avec eux les prières et les espoirs du monde entier lorsqu'ils se rencontreront. La perspective d'un dialogue productif entre eux laisse augurer d'un meilleur climat international.

Le monde ne peut qu'être encouragé de voir ces deux grandes nations apprendre à vivre l'une avec l'autre. Il devrait être plus facile à l'Iran et à l'Iraq de trouver un terrain d'entente.

Après des années de luttes acharnées, une mesure d'entente semble maintenant se dégager dans une autre partie du monde. L'accord récemment conclu entre les cinq Présidents centraméricains est un pas positif qui mérite d'être appuyé par la communauté internationale. La paix, la justice dans la sécurité sont peut-être enfin à la portée des peuples de cette région perturbée.

A cet égard, le Vanuatu voudrait également appuyer les appels à la normalisation des relations entre le Belize et le Guatemala. La reconnaissance de l'identité nationale, de la dignité et de l'intégrité territoriale des six nations de l'Amérique centrale est essentielle pour promouvoir la coexistence pacifique et le développement économique des peuples de cette région.

M. Van Lierop (Vanuatu)

Peu de régions du monde exigent autant que l'on respecte les valeurs fondamentales du respect humain que le Moyen-Orient. Après tout, le fait demeure que la contradiction fondamentale, le problème fondamental, le tort fondamental est le déni opiniâtre de son identité humaine au peuple palestinien. Ses foyers, ses espoirs et son avenir ont été sacrifiés pour établir l'Etat d'Israël.

Maintenant le Liban voisin est devant un avenir incertain. Les rêves de ses enfants ont également été sacrifiés. N'y a-t-il pas de limite aux souffrances que doivent endurer les peuples de cette région? C'est une question qui bouleverse la communauté internationale depuis longtemps. Au fil des années, il y a eu de part et d'autre bien des bons et bien des méchants. Aucune des parties ne peut se targuer de sainteté, elles doivent essayer de se tendre la main. Il est tout aussi insensé aujourd'hui d'ignorer l'Organisation de libération de la Palestine qu'il était insensé autrefois de nier l'existence du peuple qu'elle représente.

M. Van Lierop (Vanuatu)

C'est un problème que la communauté internationale a contribué à créer; c'est donc à nous d'aider à le résoudre. Nous pourrions commencer par convoquer cette conférence internationale sur le Moyen-Orient dont on a tant parlé.

Comme William Shakespeare l'a fort bien dit, le passé est un prologue. A notre avis, la solution de beaucoup de points de l'ordre du jour des Nations Unies exige que nous nous tournions vers l'avenir plutôt que de nous appesantir sur le passé. Aujourd'hui, les Nations Unies permettent à l'humanité d'éviter la plupart des erreurs du passé.

Toutefois, avec Shakespeare, nous pensons que pour vraiment comprendre la nature de certains des problèmes actuels et la motivation de certains des acteurs principaux de la scène mondiale, nous devons également connaître le passé. A cet égard, nous notons malheureusement que certains, notamment le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud, vivent tellement dans le passé qu'ils sont incapables de comprendre les leçons de l'histoire.

Les conditions d'Etat esclavagiste de l'Afrique du Sud ne sont pas uniques dans l'histoire. Ces dernières années, ces conditions ont été modifiées en théorie, mais pas en pratique. Ainsi, fondamentalement, l'Afrique du Sud reste aussi inflexiblement raciste que d'autres régions du monde l'étaient au XIXe siècle.

Les changements intervenus ont été dus en partie à l'impact de l'évolution rapide du XXe siècle. Toutefois, le principal catalyseur reste la volonté du peuple d'Afrique du Sud, qui a simplement refusé d'être docile.

L'apartheid équivaut à l'esclavage, aux excès inhumains de l'ère coloniale, à l'holocauste de la deuxième guerre mondiale et aux autres actes de génocide, l'un des pires crimes jamais commis contre l'humanité. L'apartheid n'est pas toujours discuté dans le même contexte que l'esclavage. Toutefois, pour bien des raisons, nous pensons que tel devrait être le cas.

La traite des êtres humains, qu'il s'agisse de la traite dans l'Atlantique ou de sa contrepartie moins connue dans le Pacifique sud, a été condamnée universellement; on y a vu un fléau, source des pires horreurs. Cette pratique odieuse a coûté des millions de vies et détruit des sociétés entières. Elle a brisé des familles et a fini par devenir la genèse du colonialisme. La somme des souffrances humaines causées par la traite des esclaves est incalculable. De même, la richesse accumulée par un ramassis de ravisseurs, de pirates, de brutes et de

M. Van Lierop (Vanuatu)

terroristes - oui, des terroristes - qui vendaient des êtres humains ne pourra jamais être évaluée. Certains ont peut-être oublié. D'autres, sans aucun doute, préféreraient oublier cette page sombre de l'histoire.

Ce n'est pas l'amertume qui nous fait parler aujourd'hui. Nous n'avons pas de rancœur et nous ne voulons pas récriminer. Nous voulons simplement que toutes les nations ici représentées aujourd'hui se rappellent et appréhendent le passé, de façon à saisir le véritable contexte de l'Afrique du Sud, à comprendre quel genre d'ennemi de l'humanité est le régime de Pretoria et ce que la communauté internationale doit faire pour le vaincre.

L'Afrique du Sud n'a pas encore appris les leçons de l'histoire. Par conséquent, le reste du monde doit redoubler d'efforts pour les lui inculquer. Nous devons être de meilleurs interprètes et de meilleurs enseignants de l'histoire que nous ne l'avons été jusqu'à présent.

En dépit de circonstances et de conditions qui mettraient à l'épreuve la patience d'un saint, Nelson Mandela a moralement gardé "le dessus". Avec ses collègues, il a donné à ses geôliers une belle leçon. En effet, en un sens, lui et plusieurs de ses compatriotes sont plus libres que ceux qui les ont mis en prison et qui montent la garde en tremblant devant une nation tout entière soulevée. Nous espérons qu'à la fin de cette session de l'Assemblée générale nous nous serons tous rangés aux côtés de M. Mandela et que personne ne va absoudre ou protéger ses geôliers.

Ceux qui font le trafic des stupéfiants ont beaucoup en commun avec ceux qui dirigent aujourd'hui l'Afrique du Sud. Ils placent par exemple la richesse matérielle au-dessus de la vie humaine et de la morale. Ils vendent des fantômes, une forme d'existence hors du réel. Ils n'offrent rien d'autre qu'une incarnation moderne de l'esclavage, sous des formes différentes. Tout ce qu'ils méritent, c'est que la communauté internationale, par une action concertée sans défaillance, en débarrasse le genre humain.

La Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues, qui s'est tenue à Vienne en juin dernier sous la présidence éminente du Premier Ministre de la Malaisie, M. Mahathir bin Mohamad, est un jalon marquant. Le Vanuatu est heureux de noter que la communauté internationale se rend de mieux en mieux compte que pas une seule région, pas une seule nation, pas une seule communauté, pas un seul individu n'est protégé ou immunisé contre le fléau de l'abus des stupéfiants ou la malédiction des trafiquants de drogues. Toutefois, aucune nation,

M. Van Lierop (Vanuatu)

si riche et si puissante soit-elle, ne peut dire qu'elle fait assez pour relever ce grand défi lancé à la civilisation. Nous en voyons malheureusement des preuves tout autour de nous et nous risquons tous de tomber dans ce gouffre.

Le terrorisme menace également d'anéantir la civilisation, aussi bien le genre de terrorisme pratiqué par ceux qui frappent à la porte au milieu de la nuit affublés d'un uniforme officiel, armés de la bénédiction d'un appareil d'Etat, et qui ont perfectionné les techniques de la torture, que celui des individus qui prennent sur eux d'enlever des êtres humains et d'en faire un trafic cruel, comme les marchands d'esclaves et les pirates d'antan. Cela vaut autant pour le genre terroriste de ceux qui font planer sur l'humanité tout entière le danger indéniable des arsenaux nucléaires que pour celui de ceux qui commettent des actes de violence gratuits en utilisant des instruments de mort plus classiques. Le terrorisme est mauvais. Il est mauvais moralement. Il est mauvais tactiquement. Il est mauvais politiquement. Il n'y a pas d'exceptions, par de circonstances atténuantes. On ne peut employer des tactiques criminelles sans devenir un criminel.

Les valeurs d'une organisation ou d'un mouvement, comme celles de l'individu, sont déterminées par la façon dont cette organisation ou ce mouvement vit et par le prix qu'il attache à la vie, à toute vie, qu'il s'agisse de la vie d'un Noir, d'un Blanc, d'un Brun ou d'un Jaune, qu'il s'agisse de la vie d'un musulman, d'un chrétien, d'un juif, d'un bouddhiste, d'un athée ou d'un agnostique, qu'il s'agisse de la vie d'un être doué ou d'un handicapé, qu'il s'agisse de la vie d'un riche ou d'un pauvre.

Passons maintenant à un sujet que nous aurions préféré ne pas avoir à aborder. Quarante-deux ans après sa fondation, 27 ans après l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, l'Organisation ne devrait plus être saisie de la question de Namibie ou de la question de Nouvelle-Calédonie.

Malgré les obstacles manifestes à son indépendance, il ne fait plus aucun doute que le peuple namibien a droit à sa propre identité et à son propre pays. Même si l'Afrique du Sud transférait demain un grand nombre de Blancs en Namibie, pour la plupart militaires et fonctionnaires, et assez de gens des pays voisins, pour que les Namibiens soient minoritaires dans leur propre pays, personne ne s'y laisserait prendre et ne douterait du droit de la Namibie à devenir une nation indépendante. L'Afrique du Sud, par son intransigeance, a réussi à retarder l'inévitable, mais elle ne peut pas maintenant récrire l'histoire.

M. Van Lierop (Vanuatu)

En Nouvelle-Calédonie, la Puissance administrante essaie d'escroquer le peuple colonisé et de tromper la communauté internationale par une politique d'ingénierie démographique. En encourageant délibérément la migration vers la Nouvelle-Calédonie, elle a réussi à faire de la population de ce territoire une minorité dans sa propre terre, bien qu'elle l'emporte encore en nombre.

Nous devons donc nous demander si nous devons permettre que pareilles actions de la part d'une puissance coloniale aient raison des aspirations légitimes d'un peuple colonisé et d'une décision des Nations Unies. Le bon sens et la morale, ainsi que la Charte et de nombreuses décisions des Nations Unies, indiquent clairement que la réponse est non.

Le Gouvernement du Vanuatu tient à dire clairement, une fois de plus, qu'il n'a rien contre le Gouvernement ni contre le peuple français. Il ne veut pour la France et pour le peuple de cette grande nation que prospérité et succès. Ces vœux sont sincères. Toutefois, il ne faut pas que ce soit aux dépens des peuples de la Nouvelle-Calédonie ou de tout autre territoire dont les terres et les ressources pourraient être convoitées par une partie de la population française.

Le Vanuatu est le plus proche voisin de la Nouvelle-Calédonie. C'est aussi un pays qui a le même passé colonial que la Nouvelle-Calédonie et des affinités avec son peuple que seuls, probablement, peuvent comprendre d'autres peuples qui ont autant en commun.

M. Van Lierop (Vanuatu)

L'année dernière, mon pays, à l'instar d'autres pays du Pacifique sud, s'est profondément réjoui de l'appui qu'il a reçu à propos de la question de la Nouvelle-Calédonie lors de la huitième Conférence des chefs d'Etat ou de Gouvernement des pays non alignés, tenue à Harare (Zimbabwe). C'est une nouvelle source de satisfaction de constater qu'aujourd'hui encore, le peuple colonisé de la Nouvelle-Calédonie continue de jouir de l'appui du Mouvement des non-alignés dans sa campagne pour reconquérir ce à quoi il n'a jamais renoncé.

Nous nous félicitons également de la décision prise par l'Assemblée générale en décembre dernier de réinscrire la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non autonomes. Les délégations se rappelleront certainement l'atmosphère qui régnait dans la salle de l'Assemblée dans les jours qui ont précédé l'adoption de cette décision et en particulier le jour où elle a été mise aux voix. Les délégations se rappelleront aussi sans doute certaines des choses qui ont été dites à ce moment-là et la façon dont elles l'ont été.

Certains se sont entendu dire que la Nouvelle-Calédonie faisait partie de la France et que la question n'avait pas lieu d'être discutée aux Nations Unies. Certains se sont entendu dire que ce qui était devenu la résolution 41/41 A était inutile puisque le Comité des Vingt-Quatre allait de toute façon examiner la question. Certains se sont entendu dire que les pays du Pacifique sud éprouvaient des ressentiments irrationnels à l'égard de la France et ne savaient pas ce qu'ils faisaient, et c'est là la chose la plus incroyable des nombreuses choses incroyables qui ont été dites.

Lorsqu'on y repense, on se demande pourquoi la France, si elle est tellement convaincue que la Nouvelle-Calédonie fait partie de la métropole, a organisé sur le territoire ce qu'elle appelle un référendum il y a seulement quelques semaines? Nous ne poserons même pas la question de savoir quand et comment la Nouvelle-Calédonie est devenue une "partie" de la France. Nous réservons cette question pour un autre jour.

On peut également se demander pourquoi, à supposer que la résolution 41/41 A soit réellement inutile, la France n'a toujours pas communiqué les informations qu'elle est censée fournir aux termes de l'Article 73 e de la Charte. D'après les arguments invoqués l'année dernière par la France, on aurait pu supposer que la France avait l'intention de coopérer avec le Comité des Vingt-Quatre. Mais le seul renseignement qui ait été communiqué est la déclaration plutôt inexacte faite par le Ministre des affaires étrangères de la France lorsqu'il s'est adressé à l'Assemblée le 23 septembre 1987.

M. Van Lierop (Vanuatu)

Avec tout le respect que nous devons au Ministre des affaires étrangères, un référendum organisé sans qu'il soit dûment tenu compte des principes et des pratiques acceptés des Nations Unies ne constitue pas à notre avis un acte valide d'autodétermination. Cela est particulièrement vrai lorsque le peuple colonisé boycotte le processus tout entier.

Le résultat était facile à prévoir; en fait il était connu d'avance. Ceux qui sont français ont décidé de rester français. Le contraire eut été étonnant. Quant à ceux qui ne sont pas français, ils se sont abstenus pour la plupart.

La France va-t-elle proposer maintenant que des élections similaires soient organisées dans d'autres parties du monde sous occupation? Un référendum du même genre pourrait-il, par exemple, faire des hauteurs du Golan une partie d'Israël? En poussant la logique jusqu'au bout, pourrait-on permettre à l'Afrique du Sud de continuer à revendiquer une partie importante de la Namibie au moyen d'un petit subterfuge démographique? Dans un ordre d'idées quelque peu semblable, sommes-nous prêts à accepter la revendication de la France sur Mayotte? A l'avenir, allons-nous accepter n'importe quelle revendication d'un grand pays, s'agissant d'un autre pays plus petit et moins peuplé, simplement parce que sa population est de beaucoup inférieure numériquement et, surtout, militairement?

C'est ainsi que les choses se passaient aux XVIIIe et XIXe siècles et durant la première partie de ce siècle, lorsque les Nations Unies n'existaient pas. Est-ce à cela que l'on veut revenir? Le message que la France lance aujourd'hui au monde est contraire à toute logique et à la pratique des Nations Unies. C'est également une atteinte flagrante aux normes de conduite internationale couramment acceptées ainsi qu'une grave dérogation aux pratiques acceptées en matière de décolonisation.

De plus, nous ne sommes pas d'accord avec le Ministre français des affaires étrangères quand il dit que le référendum s'est déroulé "dans des conditions incontestables et dans le calme". Par l'oeil des caméras de télévision, le monde entier a pu voir à quel point la situation était "calme" en Nouvelle-Calédonie durant les semaines qui ont précédé les élections. Nous sommes aussi heureux que quiconque qu'il n'y ait pas eu plus de violence. Mais, à notre avis, s'il en a été ainsi c'est en raison de la patience du peuple kanak et de la présence menaçante des forces armées françaises qui ont sévèrement contenu la population colonisée. Les militaires français ont vraiment bien fait leur travail.

M. Van Lierop (Vanuatu)

A présent, nous - la communauté internationale - avons notre propre mission à accomplir. Nous devons continuer de suivre les principes et pratiques que nous avons instaurés. Nous devons demeurer fidèles à notre Charte et à notre propre histoire.

Le Comité des Vingt-Quatre a recommandé un projet de résolution qui fait précisément cela. C'est un document équilibré, rédigé en termes modérés. Nous espérons que les membres, fidèles aux valeurs déclarées des Nations Unies, appuieront ce projet. Nous demandons simplement que les Nations Unies aient la possibilité de jouer leur rôle habituel. Quoi de plus raisonnable?

La France est un membre important de l'Organisation. Elle occupe un siège permanent au Conseil de sécurité et exerce par ailleurs une influence considérable tant à l'intérieur qu'en dehors de l'Organisation. Par conséquent, elle devrait être l'une des premières à respecter, dans la lettre et dans l'esprit, les décisions de l'organisation mondiale. Se montrer juste vis-à-vis de ceux qui ont été colonisés en Nouvelle-Calédonie ne peut que rehausser et non diminuer le prestige et la gloire de la France.

Nous continuerons de lancer cet appel jusqu'à ce que la France l'entende avec son coeur autant qu'avec ses oreilles. S'il ne rencontre aucun écho, nous continuerons jusqu'à ce qu'il soit entendu. Rien ne saurait détacher le Vanuatu de sa cause, si ce n'est le peuple kanak lui-même le jour où il lui fera savoir que ce n'est plus sa cause.

Rien d'autre ne pousse le Vanuatu à insister sur cette question. Nous n'avons rien à cacher et rien à gagner; nous nous efforçons seulement de veiller à ce que les Nations Unies demeurent ce qu'elles sont censées être aux termes de leur Charte.

M. FARAH (Djibouti) : Monsieur le Président, c'est avec un grand plaisir que je vous adresse mes chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Votre élection à ces éminentes fonctions est le meilleur témoignage de vos qualités personnelles de diplomate expérimenté. Je suis convaincu que vos vastes connaissances et votre expérience permettront à nos délibérations d'être couronnées de succès. Ma délégation n'épargnera aucun effort pour vous apporter sa modeste contribution dans l'accomplissement de votre tâche afin de vous aider à vous acquitter des lourdes responsabilités qui vous ont été confiées.

M. Farah (Djibouti)

Je suis également heureux d'exprimer l'appréciation et la gratitude de ma délégation à votre prédécesseur, S. E. M. Choudhury, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, qui, dans l'exécution de sa tâche en tant que Président de la dernière session de l'Assemblée générale, a fait preuve de compétence et de dévouement.

J'ai également le plaisir de rendre un hommage tout particulier au Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts inlassables qu'il déploie pour promouvoir la coopération et la compréhension entre les nations.

La situation économique de l'Afrique est devenue très préoccupante. Cette situation est caractérisée, entre autres, par la baisse du produit intérieur brut, par la diminution des recettes d'exportation, par la baisse de revenu et par un taux de croissance démographique élevé. Et, au moment où les pays africains en ont le plus besoin pour la mise en oeuvre de leurs programmes de redressement, on assiste à des sorties nettes de capitaux des pays africains vers les pays développés et les institutions financières internationales.

M. Farah (Djibouti)

Beaucoup de pays africains - surtout ceux de l'Afrique subsaharienne - sont confrontés à une situation de dette qui freine considérablement leur développement. Les services sociaux inadéquats de la santé, de l'hygiène, de l'éducation, du logement, etc., sont devenus des préoccupations constantes dans ces pays. Les conséquences dramatiques des effets de la sécheresse sont également aggravées par la présence d'un grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées.

Tous ces facteurs compromettent la stabilité économique, sociale et politique, et portent préjudice aux réformes économiques que l'Afrique a entreprises depuis l'adoption du Programme prioritaire de redressement économique en 1985 et du Plan d'action des Nations Unies pour le redressement et le développement de l'Afrique en 1986. Les perspectives pour accroître l'investissement dans les projets de développement ont diminué d'une manière importante.

C'est pour faire face à cette situation économique que les pays africains se sont engagés à lancer à long terme un programme de développement économique et social. Nous sommes persuadés que la communauté internationale apportera son appui aux programmes de redressement et de développement économique pour l'Afrique car les économies africaines doivent réaliser un taux de croissance supérieur à ceux de l'heure actuelle afin que l'Afrique renverse la tendance actuelle pour lui permettre de sortir du sous-développement.

Nul besoin de dire que les pays africains doivent promouvoir la coopération interrégionale dans tous les domaines jugés nécessaires à l'amélioration de leur vie économique et sociale, conformément au Plan d'action et à l'Acte final de Lagos.

A cet égard, il y a lieu de noter que les pays de l'Afrique de l'Est, à savoir : l'Ethiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, le Soudan et Djibouti ont conjugué leurs efforts pour faire face aux effets néfastes de la sécheresse et autres catastrophes naturelles connexes, et ont établi l'Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement (IGADD). Ces pays ont adopté un plan d'action pour le financement des programmes sectoriels précis et des projets bien définis et nécessaires au renforcement de leurs capacités nationales et régionales afin de combattre les effets de la sécheresse et favoriser le développement économique et social. Nous sommes d'avis que le succès de ces programmes ne peut être réalisé qu'avec le soutien total de la communauté internationale. Je tiens à informer cette assemblée que l'Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement a tenu sa première

M. Farah (Djibouti)

conférence des donateurs à Djibouti au mois de mars 1987. Au cours de cette conférence, les pays donateurs, les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont reconnu le sérieux du travail accompli par l'Autorité en leur soumettant des programmes et projets cohérents, cadrant avec le programme prioritaire pour le redressement économique de l'Afrique. La communauté internationale a marqué son intérêt aux projets présentés qui sont relatifs à la sécurité alimentaire, aux ressources en eau, à la lutte contre la désertification, à la recherche agronomique et aux infrastructures.

A cette occasion, je tiens à exprimer notre gratitude sincère à tous les Etats Membres, institutions et organisations qui ont contribué et apporté leur assistance au moment difficile où les pays membres de l'IGADD essayaient de mobiliser les ressources financières, matérielles et techniques nécessaires.

Les nations de la Corne de l'Afrique ont toujours oeuvré à la promotion d'une coopération régionale. Nous croyons que l'établissement des organisations intergouvernementales régionales contribuera à la création de conditions propices à la tolérance et au bon voisinage, permettant ainsi le développement d'une coopération réelle dans les échanges commerciaux et culturels. Une telle coopération aidera à créer un climat de confiance mutuelle qui profitera au bien-être des peuples de la région.

La République de Djibouti est située dans l'une des régions les plus arides du monde. La rareté des pluies, les conditions climatiques défavorables dominantes continuent d'être les principaux obstacles au développement et à l'autosuffisance dans le secteur alimentaire. La faiblesse de la production agricole et animale fait de Djibouti, aujourd'hui, un importateur net de presque toutes les denrées alimentaires nécessaires à la consommation locale, à des prix très élevés.

L'industrie est pratiquement inexistante, et ceci est dû essentiellement au coût élevé de l'énergie électrique disponible. A cet égard, le Gouvernement de Djibouti a accordé une priorité au développement de sources d'énergie nouvelle et renouvelable qui pourront servir de base à un développement industriel viable et en particulier à l'exploration et à l'exploitation de l'énergie géothermique que l'on croit exister en quantité suffisante pour satisfaire une partie substantielle des besoins énergétiques du pays dans un proche avenir. Cependant, l'exploitation de l'énergie géothermique nécessite technologie, investissement en biens d'équipement et main-d'oeuvre professionnelle qualifiée qui nous font défaut à l'heure actuelle.

M. Farah (Djibouti)

Toutefois, le développement et l'expansion du secteur des services qui constituent actuellement la base de l'économie nationale doivent être maintenus. Cependant, le maintien adéquat de ce secteur à un niveau viable nécessite des ajustements structurels, la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée et des ressources financières importantes.

En plus de ces difficultés, la République de Djibouti doit faire face à une situation économique et financière précaire découlant de plusieurs facteurs défavorables dus à la dette extérieure, à l'inflation et au chômage. Les répercussions de la dernière sécheresse et la présence d'un nombre considérable de réfugiés constituent, d'autre part, un lourd fardeau pour le budget de l'Etat.

Tenant compte des difficultés socio-économiques susmentionnées, mon gouvernement espère que les Etats Membres et les institutions et organisations internationales accorderont à Djibouti une assistance appropriée pour soutenir ses efforts et lui permettre de réaliser avec succès l'exécution de son programme de développement.

La situation au Moyen-Orient continue d'être la menace la plus préoccupante à la paix et à la sécurité internationales. Israël, qui poursuit une politique expansionniste, a constamment défié l'opinion publique internationale et fait fi des résolutions pertinentes des Nations Unies, des dispositions de la Charte des Nations Unies et des principes du droit international qui stipule que l'acquisition de territoires par la force est inadmissible. Selon Israël, la solution du problème au Moyen-Orient n'est pas celle d'une paix juste et durable, mais plutôt celle de l'expansion et de l'acquisition de territoires au détriment de ses voisins et du déni des droits inaliénables du peuple palestinien.

Depuis sa création et jusqu'aujourd'hui, Israël a démontré par les actes qu'il ne s'éloignera pas des buts expansionnistes que les sionistes se sont fixés. Dès la création de l'Etat d'Israël, par l'adoption de la résolution 181 (II) du 25 novembre 1947 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le régime sioniste a déclenché une campagne de terreur qui a abouti au massacre de la population civile, y compris des femmes et des enfants, provoquant ainsi un exode massif des Palestiniens. Ainsi, dans l'histoire moderne, le terrorisme a été introduit au Moyen-Orient en tant que moyen de réaliser des buts politiques. Depuis 1948, les agressions israéliennes ont entraîné plusieurs conflits armés qui ont mis en danger la paix et la sécurité internationales.

M. Farah (Djibouti)

La question palestinienne est au cœur du conflit au Moyen-Orient. Aucune solution ne peut être réalisée sans tenir compte de l'aspiration légitime du peuple palestinien. Cette réalité cruciale était soulignée par le Plan de paix arabe du Sommet de Fès. La communauté internationale a fait valoir à maintes reprises que les droits inaliénables du peuple palestinien et le retrait total et inconditionnel d'Israël des territoires palestiniens et arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem, sont les composantes essentielles d'une paix juste et durable au Moyen-Orient. La Conférence internationale sur le Moyen-Orient, qui doit se tenir conformément à la résolution 38/58C de l'Assemblée générale, sous les auspices des Nations Unies, avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, représentant unique et légitime du peuple palestinien, est la tribune la plus appropriée pour l'établissement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient.

Nous louons les efforts inlassables du Secrétaire général afin d'accélérer le processus de préparation de la Conférence et nous espérons qu'il surmontera tous les obstacles auxquels se heurtent ses démarches.

M. Farah (Djibouti)

L'intervention israélienne au Liban, le massacre injustifié des civils et la destruction des biens continuent à aggraver la structure économique et sociale déjà gravement affectée par le conflit interne. Sous le prétexte dit de "ceinture de sécurité", Israël continue à occuper le sud du Liban dans le but d'empêcher le processus d'unité nationale et la reconstruction du pays. Nous demandons aux Nations Unies d'assurer l'application de la résolution 509 (1982) du Conseil de sécurité et d'aider le Liban à restaurer sa souveraineté sur son territoire tout entier afin qu'il puisse entreprendre la tâche ardue de reconstruction et de redressement.

En dépit des résolutions des Nations Unies, de l'OUA et des non-alignés ainsi que de l'opinion publique mondiale, le régime sud-africain continue d'intensifier ses pratiques oppressives par des actes de violence, d'intimidation et de massacres perpétrés contre la majorité noire. Cependant, la campagne menée par l'Afrique du Sud visant à semer la terreur, les brutalités policières et la violence ne fera que renforcer davantage la détermination de ceux qui luttent pour leur liberté et leur indépendance nationale.

Nous exprimons notre profonde préoccupation concernant le manque de progrès dans les négociations sur la recherche d'une solution au problème de l'émancipation politique, économique et sociale de la majorité noire sud-africaine, alors que les atrocités perpétrées contre le peuple sud-africain par le régime d'apartheid se poursuivent. Nous croyons que, dans ces circonstances, le seul moyen d'amener le régime d'apartheid à négocier la pression internationale concrète et concertée et l'imposition des sanctions globales immédiates. Comme il n'y aura ni paix ni tranquillité dans la région tant que le système d'apartheid n'aura pas été entièrement démantelé et anéanti, tous les efforts internationaux susceptibles d'affaiblir les rouages répressifs de ce régime doivent être soutenus par tous les pays épris de paix. L'action internationale doit également soutenir les efforts de la majorité sud-africaine pour mettre fin au racisme, à la discrimination raciale et à la politique répressive du régime de Pretoria.

L'occupation illégale du territoire namibien par l'Afrique du Sud et le refus de reconnaître le droit du peuple namibien à l'autodétermination et à l'indépendance, au mépris des résolutions des Nations Unies, constituent un sujet de grave préoccupation. Aussi, tant que le régime de Pretoria continuera d'occuper

M. Farah (Djibouti)

le territoire namibien, tant que la répression militaire et policière visant à asservir le peuple namibien s'accroîtra et tant que le système d'apartheid pillera les vastes ressources naturelles et minières de son territoire dans l'intérêt de la minorité et des alliés étrangers, la paix dans cette région sera compromise.

Les violations commises par les forces d'apartheid ont franchi les frontières des territoires namibien et sud-africain. En effet, il y a quelques instants le chef d'Etat de la Zambie, président en exercice de l'OUA, a mentionné les derniers événements survenus dans cette région. En effet, le régime de Pretoria a perpétré, à maintes reprises, des actes d'agression contre les Etats frontaliers indépendants afin de les déstabiliser et de les désorganiser. Face à cette situation, les Etats de la ligne de front ont besoin d'un soutien adéquat sur le plan politique, matériel et financier pour leur permettre de se défendre contre les attaques répétées de l'Afrique du Sud.

Toute négociation visant à trouver une solution politique au problème namibien devrait aboutir à un cessez-le-feu total suivi d'un retrait immédiat et inconditionnel des forces d'occupation sud-africaines du territoire, afin de permettre au peuple namibien d'exercer ses droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément au plan des Nations Unies contenu dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité - résolution qui est la base authentique de la recherche des solutions pouvant mener à l'indépendance pacifique de la Namibie.

La communauté internationale doit fournir au peuple namibien toute l'assistance dont il a besoin pour faire face à l'agression sud-africaine et pour lui permettre de mener à bien sa lutte légitime, sous la direction avisée de la SWAPO, pour la liberté et l'indépendance.

Depuis maintenant sept ans et quelques jours, un conflit meurtrier et destructeur oppose l'Iran et l'Iraq, deux pays voisins et musulmans, et a déjà fait, selon certaines estimations, un million de morts et de blessés, alors que le coût en dégâts matériels est incalculable. A présent, le conflit prend des dimensions dangereuses, y compris le risque d'internationalisation. Consciente de ces développements, la communauté internationale a adopté des mesures pratiques, contenues dans la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité du 20 juillet 1987, pour tenter de mettre fin au conflit.

M. Farah (Djibouti)

Malheureusement, le carnage et la destruction continuent à s'intensifier soit par le bombardement de centres civils soit par la mise en danger de la navigation internationale. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'intensifier ses efforts et d'entreprendre les démarches nécessaires pour mettre fin à ce conflit. Toutes les initiatives entreprises dans le cadre bilatéral et multilatéral doivent être poursuivies pour qu'une véritable paix s'instaure entre les deux pays. Les récentes démarches du Secrétaire général des Nations Unies doivent être soutenues pour que les deux pays acceptent de négocier sur la base de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité du 20 juillet 1987. Nous apprécions énormément la réponse positive de l'Iraq afin d'aboutir à une solution négociée du conflit.

Au Tchad, le processus de médiation entrepris par le Comité ad hoc des chefs d'Etat de l'OUA, pour trouver une solution au problème, mérite d'être appuyé. Nous devons soutenir tous les efforts pouvant amener la paix et la sécurité dans cette région. La communauté internationale doit apporter toute son assistance au peuple et au Gouvernement du Tchad dans son effort de reconstruction.

Depuis presque huit ans, le peuple afghan souffre de l'occupation des forces armées étrangères et plusieurs millions d'Afghans ont été contraints à l'exil afin d'échapper au massacre. Cette situation nécessite une solution politique urgente sur la base des principes de la Charte et de l'obligation des Etats de s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de tout Etat.

Les appels répétés de la communauté internationale concernant le retrait des troupes étrangères restent toujours sans réponse. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour alléger la souffrance du peuple afghan en garantissant le retrait des forces étrangères, afin de permettre au peuple afghan de choisir librement son système politique, économique et social sans intervention étrangère.

La région de l'Asie du Sud-Est est un autre foyer de tension depuis l'intervention armée étrangère et l'occupation du Kampuchea démocratique. Nous espérons que la paix sera restaurée dans cette région en trouvant une solution politique juste au problème kampuchéen et en assurant le retrait de toutes les forces étrangères, afin de permettre à ce pays de jouir de sa souveraineté, de son indépendance, de son intégrité territoriale et de son statut de non-aligné.

M. Farah (Djibouti)

Dans la péninsule Coréenne, depuis le déclenchement du conflit, au début des années 50, la situation reste une source permanente de tension. Le seul moyen d'atténuer la tension est de créer les conditions nécessaires qui permettraient aux peuples de la Corée du Sud et de la Corée du Nord d'établir entre eux un dialogue facilitant l'instauration d'un climat de confiance mutuelle afin de résoudre leurs différends sans aucune ingérence extérieure.

M. Farah (Djibouti)

Nous vivons dans un monde où l'interdépendance est de plus en plus devenue une nécessité incontournable. Nous notons avec satisfaction les démarches entreprises par les Nations Unies pour encourager les nations développées et en voie de développement à collaborer pour l'établissement d'un nouvel ordre économique international juste et équitable.

Les Nations Unies sont les partisans de la compréhension et de la coopération dans le sens le plus large du terme. Les Nations Unies doivent redoubler d'efforts dans la recherche de solutions pour l'élimination de la pauvreté abjecte, de la faim, de la sous-alimentation et de la maladie.

Et pour conclure, nous sommes fermement convaincus du rôle des Nations Unies dans la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales. Nous réitérons notre appui aux nobles idéaux qu'incarne l'Organisation des Nations Unies, car elle offre la meilleure tribune pour la recherche des solutions visant à instaurer la compréhension, la tolérance et la coopération dans les relations internationales.

La séance est levée à 12 h 30.